

ARCHÉOLOGIE
DE LA FRANCE
INFORMATIONS

ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia
Poitou-Charentes | 2008

Jonzac – Le Moulin de Chez Bret

Karine Robin



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/789>
ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la culture

Référence électronique

Karine Robin, « Jonzac – Le Moulin de Chez Bret », *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Poitou-Charentes, mis en ligne le 01 mars 2008, consulté le 02 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/789>

Ce document a été généré automatiquement le 2 mai 2019.

© Ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Jonzac – Le Moulin de Chez Bret

Karine Robin

Identifiant de l'opération archéologique : 204305

Date de l'opération : 2008 (FP)

Inventeur(s) : Robin Karine (COL)

La fouille programmée menée à proximité du Moulin de chez Bret à Jonzac a mis au jour une première occupation de la seconde moitié du I^{er} s. avant J.-C. Une *villa* est ensuite construite à partir du milieu du I^{er} s. apr. J.-C. Elle est occupée jusqu'à la fin de l'Antiquité tardive voir le début du Haut Moyen-Âge.

Les structures les plus précoces correspondent à un fossé associé à une construction sur poteaux. Dans un second temps, un bâtiment à deux nefs sur poteaux et à sablières basses est installé. À ce jour, elles ne sont connues que sur une faible surface n'autorisant aucune interprétation.

La *pars urbana*

L'habitation, orientée nord-sud, implantée sur une basse terrasse de la vallée de la Seugne, est mise en place à partir du milieu du I^{er} s. apr. J.-C. Celle-ci connaît de nombreux agrandissements et modifications internes jusqu'à la fin de l'Antiquité.

L'habitation s'organise autour d'une cour privée et définit un plan en U. Le bâtiment 1 (100 m sur 15 m) correspond à une demeure à corps de bâtiment principal allongé et à galerie-portique en façade. Ce bâtiment ferme la *pars rustica* à l'ouest. L'organisation de l'espace laisse percevoir différentes fonctions : salles de réception, pièces de servitude et ensemble thermal. Son plan allongé évolue de la première moitié du I^{er} siècle aux IV^e s. et VI^e s. et passe de 840 m² à 1 380 m². La reconstruction des thermes privés et du *triclinium* correspond aux équipements que l'on trouve dans les demeures aristocratiques d'Aquitaine aux III^e s. et IV^e s.

Au cours du II^e siècle (phase 3) la cour privée, à l'ouest du bâtiment 1, est délimitée au nord par le bâtiment 7 et à l'ouest par le bâtiment 6 et un mur de clôture qui se prolonge vers le sud.

Le premier état du bâtiment 7 est de plan rectangulaire (21,12 m x 6,80 m) dont l'espace interne est séparé par une cloison longitudinale. Il pourrait s'agir d'un bâtiment destiné à des activités domestiques.

Le bâtiment 6 est construit à l'ouest, en limite de la basse terrasse et de la zone inondable ; il est pratiquement parallèle au corps de logis. Il s'agit d'une construction rectangulaire (13,23 m x 28,53 m) réalisée en matériaux périssables (bois et torchis). Le mobilier archéologique, piégé dans le niveau d'enduits peints utilisé en remblai, indique une datation de la fin du I^{er} s. et début du II^e s.

Son plan s'organise à partir d'un axe de symétrie est-ouest. Un porche sous galerie se développe dans la partie centrale de la façade occidentale. La façade orientale devait également disposer d'un portique, cette partie de l'édifice n'est que partiellement connue. Ce bâtiment est détruit par un incendie, une grande partie des enduits peints sur torchis est conservée. L'agencement de la pièce centrale et

notamment la présence d'une construction périphérique à plan en U pourraient correspondre à un triclinium (emplacement de banquettes) ou un *tablinum* (podium). Il s'agit de toute évidence d'un bâtiment d'apparat dédié à la réception, soit d'hôtes (dans le cadre privée) soit de clients (dans le cadre de l'activité économique de la villa).

Au cours de la phase suivante (phase 4 et 5, III^e s. au IV^e s.), suite à l'incendie du bâtiment 6, la reconstruction est entreprise en même temps que le réaménagement du bâtiment 7.

Le bâtiment 6 est entièrement reconstruit en maçonneries assez grossières. Le plan rectangulaire est conservé et agrandi vers l'ouest (30 m x 12,98 m). La façade orientale est occupée par une galerie à portique. Sur la façade ouest il s'agit de petites salles. L'intérieur de l'espace est cloisonné. Les sols de cet état ne sont pas conservés. Cette organisation générale respecte un axe majeur, d'est en ouest, au milieu du bâtiment avec la salle à abside. Les deux salles centrales disposent d'un système de chauffage par le sol, témoin de la volonté de confort souhaité dans ces pièces.

L'aspect monumental de ce bâtiment, dans son premier état comme dans son second état, lui confère un caractère particulier dans l'organisation de la *pars urbana*. Ce bâtiment, vraisemblablement destiné à la réception d'hôtes importants n'est pas sans rappeler la « salle à manger-belvédère » présente en bordure de Gironde dans la villa de Plassac. Cette salle occupe la partie centrale de la façade

dirigée vers la Gironde, le paysage restant donc un élément primordial. Dans le cas présent, il constitue aussi le passage entre la cour, espace dont la composition architecturale a été soigneusement définie et la vallée de la Seugne, espace « naturel ».

La cour privée délimitée par la *pars urbana* est connue sur 42,03 m de largeur et au moins 100,35 m de longueur (4 220 m²). Bien que partiellement fouillée, celle-ci révèle une organisation avec des constructions légères sur poteaux, une allée empierrée permettant l'accès entre les bâtiments 1 et 6, et la présence d'un temple classique au centre des deux bâtiments. Les éléments de datation découverts cette année dans les niveaux de cour permettent d'attribuer cette organisation à l'antiquité tardive (du IV^e s au VII^e s.).

Des éléments de construction (blocs de grand appareil et une inscription) intégrés à la fondation des bâtiments 1, 6 et 7 indiquent la présence d'un monument funéraire des I^{er} s.

et II^e s. De plus, la découverte d'une incinération (du début du II^e s.) pourrait indiquer la présence d'une nécropole à proximité de l'habitat.

La pars rustica

Elle s'organise à l'est de l'habitation sur un espace quadrangulaire de 150 m (nord-sud) sur au moins 110 m (est-ouest), soit environ 16 500 m².

Le bâtiment 2 (392 m²), de plan symétrique, pourrait s'apparenter à un chai. La surface de ce bâtiment est comprise entre celles des chais de la Haute-Sarrazine (Charente), 272 m², Soubise (Charente-Maritime), 300 m², et celle de Belmont à Royan (Charente-Maritime), 476 m² (Balmelle *et al.* 2001 : 160). Une fouille nécessitée par l'urgence, dans le cadre de la réalisation d'un bassin pour un jet d'eau et ses canalisations, a permis la reconnaissance d'une fosse dépotoir à quelques mètres à l'est de ce bâtiment et la découverte, entre autres, d'une serpette à vendanger. La présence de cet outil est peut être l'indice d'une activité viticole dans cette exploitation. Toutefois, bien que le bâtiment 2 puisse correspondre à un chai, aucune structure liée à la viticulture n'est à ce jour connue dans la villa de Jonzac. De plus on ne peut pas exclure la possibilité de culture de vigne pour du raisin de consommation.

Le bâtiment 3 (210 m² minimum) construit en architecture mixte (bois et maçonneries) avec des poteaux et cloisons légères peut correspondre à une étable ou une écurie.

Le bâtiment 5 correspond à un grenier sur poteaux de 21 m².

La pars agricola

Elle a été partiellement repérée au nord de la villa lors d'une fouille nécessitée par l'urgence, dans le cadre de la réalisation d'un bassin pour un jet d'eau et ses canalisations (fouille réalisée en mars 2007 par Karien Robin, rapport de fouille en cours). Il s'agit d'un parcellaire fossoyé qui définit des espaces quadrangulaires selon des axes nord-sud et est-ouest. Trois parcelles ont pu être identifiées (1 288 m², 1 480 m² et 2 604 m²). Des fosses de plantation d'un verger antique ont été reconnues dans la parcelle de 1 288 m². Ces fosses, de forme circulaire (0,60 m à 0,80 m de diamètre pour une profondeur maximale de 0,25 m), sont alignées et espacées de 1 m à 1,5 m.

Un puits, un bâtiment de stockage à vocation agricole, une structure de combustion ainsi que des trous de poteau sont également présents.

Les campagnes de fouille menées sur cette villa depuis 2003 permettent de préciser le plan et l'évolution chronologique de la *pars urbana*. La présence de certains équipements (thermes, triclinium, temple), ainsi que la superficie des bâtiments et des espaces non bâtis la place parmi les demeures aristocratiques et induisent le statut particulier de ses propriétaires.

L'activité agricole de cette villa n'est pas connue à ce jour. Le programme de fouille à mettre en place dans les prochaines années sur la *pars rustica* permettra de préciser l'implantation des bâtiments agricoles et leur fonction (stockage de culture céréalière et/ou fourragère, élevage, viticulture, etc.).

La surface de cette habitation et les témoignages architecturaux indiquent qu'il s'agit d'une demeure aristocratique de premier plan pour cette région. Les agrandissements de la partie nord des bâtiments 1 et 7 montrent une technique de construction sur murs bahut et pans de bois plus récente. Le mobilier métallique et céramique indique que la villa est occupée jusqu'au VII^e s.

ROBIN Karine

INDEX

operation Fouille programmée (FP)

Thèmes : bâtiment à fonctions multiples, bâtiment agricole, canalisation, enduit peint, fosse, fossé, hospitalité, nécropole, poteau, résidence aristocratique, thermes privés, villa, vin, viticulture

Index géographique : Poitou-Charentes, Charente-Maritime (17)

Index chronologique : Antiquité, Moyen Âge

AUTEURS

KARINE ROBIN

COL